

Monsieur CHALEIX,
IA-DASEN de Seine-Saint-Denis,
8 rue Claude Bernard,
93000 Bobigny

à Saint-Denis, le 3 septembre 2020

Objet : postes vacants au collège Elsa Triolet de Saint-Denis

Monsieur l'IA-DASEN de Seine-Saint-Denis,

La rentrée 2020 est une rentrée bien particulière, personne ne pourrait en dire autrement. Pourtant nous ne pensions pas qu'elle le serait autant.

Nous avons pu constater dès la pré-rentrée que le protocole sanitaire n'était pas appliqué : les personnels n'ont reçu les « deux masques pour chaque jour de présence dans les écoles ou établissements » prévus par le protocole que le vendredi 4 septembre. De même, alors que le protocole oblige à un nettoyage quotidien des sols, surfaces (tables et bureaux) et zones les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs, cela semble impossible au regard du nombre d'agent-e-s affecté-e-s sur l'établissement.

Ensuite, des postes restent encore non pourvus : en mathématiques (18h + 8h), en français (18h) et en arts plastiques (3,5h). Tout aussi inquiétant, le poste de NSA est toujours vacant alors même que la collègue non-titulaire présente l'an passé souhaite être affectée sur le poste et était encore en attente d'une affectation hier. Cela est particulièrement préjudiciable pour nos élèves qui sortent d'une année scolaire largement amputée et en particulièrement pour les élèves qui relèvent du dispositif NSA et qui n'ont toujours pas fait leur rentrée.

Par ailleurs, nos seuils sont atteints dans les niveaux sixième, cinquième et quatrième, laissant peu de place à la remédiation. Nous avons besoin de réduire les effectifs par classe pour enseigner. Nos résultats au DNB et les taux de redoublement de nos élèves à l'issue de la seconde générale montrent ce besoin est criant.

Enfin, nous sommes particulièrement inquiets de l'absence d'infirmièr-e scolaire et d'assistant-e social en cette rentrée. Le confinement et la crise sanitaire ont rendu encore plus nécessaire la présence de ces personnels dans l'établissement. Les personnels d'éducation sont contraint-e-s de prendre en charge les missions dévolues au pôle médico-sociale alors que cela ne fait pas partie de leurs missions ni de leur formation.

Nous avons prévu de faire un bilan de cette situation alarmante le mardi 8 septembre en Assemblée Générale et d'en informer les parent-e-s d'élèves afin de déterminer ensemble s'il est possible d'accueillir les élèves et de garantir leur sécurité dans ces conditions. Si ce n'est pas le cas, nous n'hésiterons pas à user de notre droit de grève pour défendre le service public d'éducation et nos conditions de travail.

Les personnels du collège Elsa Triolet